



4 octobre 2022

Baromètre Odoxa pour Groupama « Les Français et la retraite »¹

Pour la première fois, âge de départ souhaité et âge de départ anticipé se rejoignent à 62 ans

La réforme des retraites est plus que jamais dans l'actualité. Alors que la méthode s'éclaircit mais que les mesures envisagées ne sont pas définies, la 2^e vague de notre baromètre pointe une évolution dans l'appréhension du sujet par les Français : toujours méfiants envers un système jugé fragile et inquiets pour leurs pensions, ils ne semblent pas fermés à une réforme, surtout si elle permet de corriger les inégalités femmes-hommes. Mais, à l'image des syndicats et d'une partie des oppositions politiques, ils refusent qu'elle passe par une augmentation de l'âge légal de départ.

Plus de la moitié des non-retraités (57%) n'ont pas confiance dans l'avenir de notre système de retraite. Pire, ils sont 66% à penser que, le jour où ils pourront partir, les caisses de retraite n'auront pas la capacité de leur verser une pension à la hauteur de leurs attentes. C'est 10 points de moins que leurs voisins européens¹ !

Et s'ils ne se sentent pas bien informés sur les démarches à effectuer pour la préparer (64%), ils n'ont pas non plus confiance dans leurs employeurs pour les y aider (59%).

Par ailleurs, **quand on évoque une réforme avec report de l'âge légal de départ à 64 ou 65 ans, on assiste à une levée de boucliers : 67% des Français sont contre.** En toute logique, seuls un quart des ouvriers et des 50-64 ans y sont favorables. Chiffre qui n'atteint que 42% chez les cadres, 37% chez les habitants de l'agglomération parisienne et 36% chez les 18-24 ans.

¹ Baromètre « Les Français et la retraite », vague 2, réalisé par l'institut Odoxa pour Groupama, auprès d'un échantillon de 3 014 Français et d'un échantillon de 1 992 Européens (dont 486 Britanniques, 501 Allemands, 502 Italiens et 502 Espagnols). Ces échantillons sont représentatifs de la population de chacun des pays âgée de 18 ans et plus (sexe, âge, CSP, régions). Ils ont été interrogés par Internet du 15 au 23 juin 2022.



Résignation ou réalisme ?

On peut donc dire que la défiance règne et que certaines mesures paraissent inacceptables. Pour autant, les Français semblent s'être résignés sur un autre point crucial. Conscients qu'ils partiront plus tard qu'ils ne le souhaitent, ils « rêvent moins grand et cauchemardent moins fort » : **pour la première fois, en effet, l'âge de départ souhaité et l'âge de départ anticipé se rejoignent à 62 ans (en valeur médiane)**. Rappelons que, pendant longtemps, ils disaient vouloir partir à 60 ans tout en étant persuadés qu'ils ne seraient « libérés » qu'à 65.

Quoi qu'il en soit, même en souhaitant partir à 62 ans, les Français restent plus précoces que leurs voisins européens, qui placent le curseur à 64 ans (médiane). Surtout, alors que 45% des Italiens, 48% des Allemands et 50% des Britanniques souhaitent partir à 65 ans ou plus, ce n'est le cas que de 20% des Français.

Le clivage entre ceux qui préparent leur retraite et les autres

Les Français sont-ils également les mauvais élèves de l'Europe quand il s'agit de préparer leur retraite ? On pourrait le croire quand on constate que seuls **43 % déclarent avoir commencé à s'en occuper**, contre 65% des Britanniques et 60% des Allemands.

En réalité, en bons champions de l'épargne, ils s'en occupent sans le savoir ou sans le dire : ainsi, **61% ont mis en place une action d'épargne visant, ou pouvant servir, à financer leur retraite**. Avec comme triptyque gagnant : l'accession à la propriété de leur résidence principale (27%), l'épargne sur livret (26%) et les placements financiers de type assurance-vie (22%). Sans compter l'épargne salariale (13%) et l'épargne retraite individuelle (11%).

En revanche, le clivage est très marqué entre ceux qui s'y préparent (43%) et les autres. Les premiers ont commencé très tôt (à 32 ans en moyenne) et mettent de côté 222 € par mois. **Un Français sur cinq y consacre même plus de 500 euros !** Les seconds prévoient de s'y mettre en moyenne à 46 ans, voire après 50 ans pour la moitié d'entre eux et après 60 ans pour un quart d'entre eux...

Des femmes toujours aussi lésées

Les Français sont conscients que le système doit être réformé. D'une part pour le pérenniser (ils ne croient pas en sa solidité), d'autre part pour réduire les inégalités d'accès à une retraite à taux plein, notamment concernant les femmes.

Comme nous le soulignons dans notre précédent sondage, sur ce sujet, elles sont plus inquiètes ou frustrées que les hommes. Et pour cause. Près d'une femme sur deux a connu au moins une fois l'une de ces situations de précarité : cessation d'activité pour être mère au foyer ou s'occuper des enfants (24%) ; mère célibataire (17,5%) ; activité non salariée, faiblement ou non rémunérée dans le cadre d'un travail avec ou pour leur conjoint (9,5%). Conséquence : **plus de la moitié d'entre elles envisagent de continuer à travailler une fois à la retraite**.



Ces situations de précarité augmentent avec l'âge : 53% des 50 à 64 ans en ont déjà connu une (contre 24% des jeunes). Mais l'inégalité sociale et territoriale est encore plus manifeste : les indépendantes en souffrent bien plus que les salariées (59% vs 49%), les ouvrières que les cadres (63% vs 37%) et les femmes les moins diplômées bien plus que leurs homologues diplômées du supérieur (55% vs 38%).

Globalement, en matière de retraite, les femmes sont lésées à tous les niveaux par rapport aux hommes : **seules 44% se considèrent bien informées sur les démarches à effectuer** (vs 49% des hommes), seules 17% ont souscrit un PER (vs 24%), seules 40% font confiance à leur employeur pour les aider à préparer leur retraite (vs 49%). En toute logique, elles sont 55% à ne pas avoir confiance dans notre système de retraite (quand 56% des hommes ont confiance).

Quelles solutions pour améliorer le revenu des Français à la retraite ?

Pour réduire l'inégalité hommes/femmes, les Français approuvent largement trois mesures proposées dans ce sondage : **l'attribution de points de retraite complémentaire pour toute interruption de travail liée à l'éducation des enfants ou au soutien des aînés (79%)**, la mise en place d'un dispositif permettant de transférer des droits à la retraite entre conjoints (76%) et la création d'un PER « interruption de carrière » avec des avantages plus importants (71%).

A la question de savoir comment améliorer leurs revenus à la retraite, les Français mettent en première position une réponse... franco-française : **épargner plus** ! A titre individuel (40%) ou au sein de leur entreprise (22%). D'ailleurs, 80% pensent que celles-ci ont un rôle à jouer en mettant en place des produits d'épargne spécifiques pour leurs salariés.

S'il le faut, ou pour ceux qui ne l'excluent pas, ils préfèrent **travailler plus longtemps à temps partiel dans le cadre de la retraite progressive (34%) ou cumuler emploi et retraite (29%)**. Mais en aucun cas les options qui leur sont souvent présentées comme la seule alternative : travailler plus longtemps à taux plein (15%) ou cotiser plus durant leur carrière (16%).

« La réduction des inégalités d'accès à une retraite à taux plein pour les femmes doit être l'un des objectifs de la réforme en préparation. Les assureurs peuvent renforcer leur conseil et leur accompagnement. Sur son site, Groupama propose des [outils](#) et des [contenus sur-mesure](#) pour les femmes. Les entreprises peuvent également faire plus. Mais pour régler ce problème structurel, la volonté politique est essentielle. »

**Jean-François Garin, Directeur général adjoint du Groupe Groupama,
en charge des activités Vie**

A propos du Groupe Groupama

Depuis plus de 100 ans, le Groupe Groupama, fonde son action sur des valeurs humanistes intemporelles pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Il s'appuie sur des communautés d'entraide, humaines, proches, optimistes et responsables. Le Groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, et de services dans dix pays. Le groupe compte 12 millions de sociétaires et clients et 31 000 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires annuel de 15,5 milliards d'euros. Retrouvez toute l'actualité du Groupe Groupama sur son site internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter (@GroupeGroupama)

Contact presse

Safia Bouda – 06 02 04 48 63
safia.bouda@groupama.com